
LE PACTE CITOYEN

PROGRAMME RÉGIONAL



POUR L'Auvergne ANDRÉ CHASSAIGNE

**L'HUMAIN
AVANT TOUT!**

WWW.LHUMAINAVANTTOUT.FR

La droite domine le terrain politique, social, idéologique. Elle rencontre cependant des résistances : le succès du référendum pour la défense de La Poste en est une illustration. Mais malgré des mobilisations exemplaires, elle gouverne sans renoncer à un seul de ses objectifs. Elle parvient même à tirer argument de la crise pour « accélérer les réformes ». Responsable politique de la plus grave pagaille économique et financière depuis celle de 1929, elle présente la facture des déficits publics aux classes populaires.

Cette droite, plus conservatrice que jamais, a pour projet de longue date de rompre avec le compromis social issu de l'après guerre. Il s'agit de liquider définitivement le programme du Conseil National de la Résistance, socle fondateur de notre Sécurité Sociale, de nos services publics, de nos droits sociaux... La rupture voulue par la droite, c'est le retour de la vieille droite : « tout changer pour que rien ne change », comprendre que les puissants restent les puissants. En France, une centaine de dirigeants contrôle les conseils d'administration des entreprises du CAC 40.

Le capitalisme comme système d'organisation sociale et économique débouche sur une triple impasse, sociale, écologique et démocratique. La moralisation du capitalisme, le green business, le délire sécuritaire, ne peuvent constituer des réponses acceptables.

Il appartient à la Gauche de retrouver le chemin de son projet émancipateur. Il ne s'agit plus d'accompagner le capitalisme, d'admettre l'expansion sans retenues de l'économie de marché, le productivisme et le libre échange.

L'objectif est le dépassement d'un système qui aliène l'homme et la nature, défi immense, urgence palpable.

Les changements nécessaires ne peuvent être conduits à la seule échelle d'une région. C'est au plan national et européen que l'on peut refonder des systèmes de solidarité collectifs, réaliser l'émancipation sociale, individuelle et collective, réaliser la planification écologique, repenser nos modes de production et de consommation. **Nous devons donc aborder l'élection régionale**, puis la gestion des régions, comme des moments de combat national contre la droite, comme des premiers pas vers la transformation de la société.

Le Front de Gauche, est un front électoral à l'usage de tous pour rassembler la gauche qui n'a pas renoncé à combattre la droite. Son ambition est de s'opposer à la dérive sociale libérale, pour construire la première force à gauche. **La liste « ENSEMBLE POUR UNE REGION À GAUCHE, SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE » a pour ambition de faire de notre région un point d'appui pour un changement de société.**

Nous proposons de construire ensemble un programme novateur pour l'Auvergne et d'associer étroitement la population à sa mise en œuvre.

1 LE PACTE CITOYEN :

L'AUVERGNE CITOYENNE, C'EST L'AUVERGNE AVEC VOUS !

Nous sommes convaincu qu'il n'y aura pas de changement sans lutter contre les dérives libérales au sein du Conseil régional. Dans cette campagne, le Parti communiste, le Parti de Gauche, la Gauche unitaire et l'ensemble des candidats de la liste du Front de gauche soumettent au débat des propositions qui privilégient la satisfaction des besoins humains (emploi, formation, transports...).

Mais, pour partager cette politique, les Auvergnats doivent en être les acteurs quotidiens. Pour cela, il ne suffit pas de leur donner la parole le temps d'une grand messe, en début de mandat, pour mieux s'enfermer, ensuite, dans l'institution régionale.

Pour la liste « Front de gauche », l'implication de nos concitoyens n'est pas une question d'affichage pour se donner bonne conscience. Nous sommes persuadés que des propositions sont toujours plus pertinentes quand elles passent au filtre de la critique populaire. Ainsi, elles s'inscrivent au coeur des attentes de nos concitoyens parce qu'elles sont l'expression de leurs besoins. D'autre part, nous voulons relever le double défi du rejet de la politique et de l'abstention. Or, redonner aux Auvergnats le goût du débat public exige de notre part un effort sans précédent pour en faire les acteurs décisifs du changement. C'est pourquoi, nous voulons coélaborer avec eux le programme que nous mettrons en œuvre ensemble durant le mandat.

Nous savons que cette démarche est exigeante, mais nous sommes déterminés à y consacrer toute notre énergie. C'est pourquoi, nous vous invitons à participer activement au débat d'idées avec les candidats de la liste du Front de Gauche, « L'humain avant tout ». Sur les marchés, aux portes des entreprises, dans les réunions, sur ce site... partout nous avons besoin de nourrir notre campagne de vos suggestions et de vos propositions. Le 20 février, à Clermont-Ferrand, nous organisons des « Ateliers citoyens » auxquels nous vous invitons d'ores et déjà à participer. À cette occasion, en présence d'André Chassaigne et des candidats de la liste, nous mettrons en débat l'ensemble des propositions qui auront été faites à ce moment de la campagne. Nous en ferons la synthèse et nous les soumettrons ensuite aux Auvergnats.

Le projet de loi sur **la réforme des collectivités** défendu par le gouvernement prépare un complet remodelage du paysage institutionnel français pour concentrer les pouvoirs dans quelques grandes métropoles. Avec la disparition programmée de nombreux élus, c'est la proximité et la démocratie qui seront liquidées. **Notre démarche est à l'opposé de ce projet de loi que nous combattons de toutes nos forces.**

Nous avons des idées sur les moyens à mettre en oeuvre pour ne plus déposséder les citoyens des décisions politiques. Mais, c'est avec eux que nous déciderons le mieux des lieux de réflexion, d'impulsion et de contrôle de la future politique régionale ! Une assemblée participative, des espaces citoyens thématiques, un observatoire des engagements : voici quelques idées pour impliquer la population dans la politique régionale...

Comment en faire de véritables outils citoyens, comment souhaitez-vous vous y impliquer ?

Prenons l'exemple de la politique des transports qui est une compétence importante du conseil régional. Il n'est pas acceptable qu'elle soit décidée dans un tête-à-tête entre la direction de la SNCF et le président du Conseil régional. Ne faut-il pas envisager l'organisation d'assises territoriales pour donner de la cohérence aux déplacements sur tout le territoire auvergnat. Evidemment, les usagers, les cheminots, les élus locaux et les présidents des conseils généraux et des agglomérations doivent y participer. Par ailleurs, des comités de ligne existent. Leur rôle doit être revalorisés.

Ne doivent-ils pas devenir les lieux permanents du débat et de l'engagement citoyen pour améliorer la qualité du service ?

Prenons un autre exemple, **celui de l'aménagement du territoire** qui est aussi une action forte du Conseil régional. Pour plus d'efficacité, cette politique ne doit-elle pas être le résultat d'une réflexion partagée avec les conseils généraux, les agglomérations, les intercommunalités et les communes, plutôt qu'une décision imposée par l'exécutif régional qui ne répond ni à l'attente des collectivités ni aux besoins des territoires ?

En ce qui concerne la jeunesse, il faut prendre en compte la diversité des situations. Or, les jeunes en Auvergne, ce sont les étudiants qui expriment des besoins de logement, de transport, etc. Mais, ce sont aussi les jeunes travailleurs qui, s'ils connaissent les mêmes difficultés pour se déplacer et se loger, cumulent les problèmes liés aux bas salaires, à la précarité, au déficit de formation professionnelle... **Comment répondre à ces attentes ? Quels espaces citoyens faut-il mettre à leur disposition pour concrétiser cette volonté d'en faire des acteurs de la politique régionale ?**

De puis 2004, le conseil régional s'est engagé dans des programmes audacieux d'ouverture vers l'international, de coopération décentralisée avec des collectivités en Europe, en Asie, en Afrique. De nombreuses actions ont été initiées. Des liens ont été tissés avec une multitude de régions partout sur la planète. Si ces expériences ont permis de concrétiser des actions de solidarité, elles ont aussi permis le brassage des cultures. C'est un enrichissement que l'Auvergne doit poursuivre et amplifier.

N'est-il pas envisageable que le conseil régional définisse le cadre citoyen d'une réflexion partagée avec les associations et les communautés intéressées par la politique régionale ?

PLUS GÉNÉRALEMENT, N'EST-IL PAS ENVISAGEABLE DE CRÉER UN OBSERVATOIRE PERMANENT DES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ESPACES DÉMOCRATIQUES SUR DES TERRITOIRES PERTINENTS, PERMETTANT AUX AUVERGNATS DE S'IMPLIQUER ACTIVEMENT DANS LA POLITIQUE RÉGIONALE ?

**LE POUVOIR
DE LA RÉGION
AUX CITOYENS**

Démocratie active

Comment promouvoir une pratique politique nouvelle, qui prenne véritablement appui sur l'intervention citoyenne ? Comment ouvrir les institutions, et donner aux élus régionaux une prise directe avec l'analyse citoyenne des auvergnates et des auvergnats ?

Face à cette question, nous pensons que la Région Auvergne peut expérimenter une véritable démarche participative, en prenant en compte l'éloignement des citoyens, et notamment les couches populaires, de la chose publique et de l'action politique.

Toute notre campagne se construit déjà autour de cette exigence en multipliant les rencontres, les échanges sur le terrain, en convoquant les « ateliers citoyens du projet », le 20 février, en construisant collectivement le projet régional.

Avec vous, nous souhaitons mettre en place des outils permanents de réflexion, d'impulsion et de contrôle de la future politique régionale : une assemblée participative permanente, des espaces citoyens thématiques, un observatoire des engagements.

Sur les territoires, nous voulons créer ou renforcer des outils de démocratie active, comme les comités de ligne pour les transports régionaux, les conseils locaux de développement pour l'aménagement du territoire, les conseils territoriaux emploi-formation, avec une exigence : donner aux citoyens dans chacune de ces structures de vrais pouvoirs d'initiative et de contrôle.

Voici quelques idées pour impliquer la population dans la politique régionale...
Qu'en pensez-vous ?

Citoyenneté

Chaque jour, nous faisons le constat de l'éloignement des citoyens de la chose publique et de la politique, qui conduit au rejet, au repliement, et à l'abstention. En criminalisant l'action militante, syndicale, citoyenne, **la droite entend jouer à plein sur la résignation des citoyens** pour mieux détruire le lien social, les solidarités, les intelligences.

Pour concrétiser la résistance de notre région à cette politique, dévastatrice pour les hommes et les territoires, nous pensons que **l'exercice d'une citoyenneté active est indispensable**.

C'est pourquoi nous voulons tout faire pour appuyer l'exercice de la citoyenneté :

- ⇒ en soutenant **la participation des jeunes** sur les problématiques qui les concernent au quotidien : emploi, éducation, formation, logement, transport, culture, sport...
- ⇒ en nous mobilisant pour **permettre aux catégories sociales les plus en difficultés** de s'impliquer dans la vie démocratique, de prendre des responsabilités,
- ⇒ en servant de **relais et d'appui au mouvement social, et aux luttes des hommes et des femmes** qui se battent pour leurs droits, pour leurs emplois, pour les conditions de vie, pour la défense des services publics et de l'intérêt général.
- ⇒ en appuyant, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire, **les projets locaux ou associatifs** qui agissent pour l'exercice de la citoyenneté dans les communes, dans les communautés de communes, dans les quartiers.

L'humain avant tout, c'est d'abord reconnaître la place et l'engagement des citoyens. Qu'en pensez-vous ?

Solidarité internationale

Comme cela a été initié depuis 2004, la Région Auvergne doit pouvoir servir au renforcement des liens sociaux, culturels et économiques entre les peuples, avec une valeur partagée : **la coopération**.

Nous proposons de poursuivre la politique d'ouverture de l'Auvergne et de coopération avec les autres régions d'Europe et du monde, en tissant les liens entre les Auvergnats et les autres peuples, en favorisant **le développement d'initiatives locales de coopération**.

Une priorité : **agir d'abord en direction des publics et des jeunes les moins favorisés**, lycéens, apprentis, étudiants, jeunes des quartiers populaires ou en milieu rural.

Nous faisons le choix de l'ouverture de l'Auvergne sur le monde, et vous ?

2 AMÉNAGEONS LE TERRITOIRE PAR LA COOPÉRATION

Dire que l'Auvergne est une région différente de PACA ou du Nord-Pas de Calais relève de l'évidence. Cela signifie donc que l'aménagement du territoire doit se penser de manière spécifique. A l'opposé de la compétition entre tous les territoires voulue par le gouvernement avec son projet de réforme des collectivités, nous pensons que la politique d'aménagement du territoire de la Région Auvergne doit s'inscrire dans une coopération permanente avec l'ensemble des autres collectivités, départements, communautés de communes et d'agglomérations, communes.

En ce sens, le rôle de l'institution « Région Auvergne » doit profondément évoluer, en étant disponible pour favoriser la solidarité et la complémentarité des territoires. Mais nous pensons que le Conseil Régional doit également assumer une orientation politique claire en matière d'aménagement du territoire, sur des sujets qui concernent directement le quotidien des auvergnats : le maintien des services publics, les transports collectifs, la santé, la culture, le sport, le logement...

Aussi, nous considérons que l'accessibilité aux services publics est un maillon fondamental de l'aménagement du territoire et de la place du citoyen dans la République. La désertification n'est pas inéluctable, au contraire, on voit que la mise en valeur de nos richesses peut entraîner un développement harmonieux.

QUELLE ENTREPRISE FERA LE CHOIX DE S'INSTALLER DANS UNE ZONE OÙ LES SERVICES PUBLICS ONT À PEU PRÈS DISPARU, OU LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION SONT INEXISTANTS ?

Le maintien et le développement des services publics sont des éléments essentiels pour répondre aux besoins sociaux et quotidiens des populations. Ils constituent un véritable socle autorisant le développement économique des territoires. Le combat contre la privatisation de La Poste a valeur d'exemple. En Suède, où le service postal a été privatisé, plus des deux tiers du territoire ne sont plus couverts par une distribution quotidienne du courrier. Inutile de préciser que dans ces conditions, la voie de la désertification est toute tracée. Nous pensons qu'il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur la mobilisation des citoyens pour défendre l'accès de tous aux services publics. C'est vrai pour La Poste, mais aussi pour les transports, pour l'eau, pour l'énergie...

Mais nous pensons que l'extension des services publics, pour le bien collectif, ne peut se faire si ceux-ci sont mis en concurrence, bradés, ou défaits. La région devra défendre le monopole des entreprises publiques. Dans ce cadre, **nous nous opposerons, par tous les moyens, aux procédures d'appels d'offre** que Bruxelles ou Paris veulent nous imposer. Le monopole des services publics doit aussi s'accompagner d'une plus grande démocratie dans la prise de décision, de sorte que ceux-ci répondent le mieux aux attentes des populations.

En matière de transports collectifs, lorsque les régions sont devenues autorités organisatrices dans le domaine ferroviaire, l'Etat a accéléré son désengagement en répartissant les différentes responsabilités.

Ainsi, Paris-Lille ou Paris-Marseille restent de la responsabilité de l'Etat. Mais Clermont-Toulouse ou Clermont-Lyon sont devenues indirectement celles des régions. Cet exemple simple montre que la répartition s'est faite, non sur le souci de préserver un aménagement équilibré de l'ensemble du pays, mais en reportant sur les régions les relations les moins rentables. **Ne faut-il pas aujourd'hui remettre en cause cette logique piège ?** Nous défendons l'idée que la mise à niveau du réseau ferré national et les relations entre les métropoles régionales doivent rester de la seule compétence de l'Etat. **Car comment penser que la région pourra seule financer ce qui ne l'a pas été pendant des décennies et éviter ainsi l'abandon de certaines lignes ?** Enfin, le développement de la complémentarité des modes de transports, l'accessibilité et la gratuité pour les personnes les plus modestes ou en situation de handicap constituent des priorités. **Cela suppose de dégager les financements nécessaires, et d'écouter la population concernée, par exemple en systématisant les comités de ligne et en leur donnant de vraies responsabilités. Il faut enfin, dans le domaine du ferroviaire, évoquer le fret. Contre le tout routier, très polluant et énergivore, il faut développer la complémentarité entre le rail et la route. Nous pensons que cette question fait partie du service public, en tant qu'outil d'aménagement. La région agira pour des nouveaux équilibres, permettant un développement du fret en allant au-delà des déclarations d'intention.**

DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ, IL EST SCANDALEUX DE CONSTATER LA FERMETURE DES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ ET LA BAISSSE CONTINUE DE L'OFFRE DE SOINS NOTAMMENT EN ZONE RURALE.

C'est le principe fondateur de la Sécurité Sociale qui est remis en cause selon lequel « chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Comment se mobiliser pour replacer la réponse aux besoins des populations au coeur du système ? Nous pensons que les représentants de la Région ont un rôle fort à jouer dans ce domaine.

Le débat sur l'aménagement du territoire concerne également la politique culturelle et sportive, qui sont des enjeux essentiels du « vivre ensemble » et du lien social sur nos territoires. Concentrer les moyens sur quelques manifestations ou structures régionales, sans porter une véritable politique de diffusion et d'adhésion, n'a pas de sens. Contre le clinquant du prestige, nous pensons que la région doit aider toutes les expressions culturelles et sportives construisant l'homme. A cette époque de l'année, nous ne pouvons que citer en exemple « Sauve qui peut le court métrage » qui sait à la fois organiser le plus grand festival mondial de cinéma, et se diffuser dans les communes et les écoles de la région.

Depuis vingt ans la crise du logement est connue, dénoncée, et pourtant elle continue de plus belle en France, dans une France productrice de richesses, qui a la capacité de loger tous ses habitants ! Les chiffres du mal-logement sont alarmants. Et pourtant, cette situation est savamment entretenue par un « laissez-faire » délibéré, qui creuse toujours plus les inégalités d'accès au logement.

Nous pensons que la loi doit être appliquée partout, une loi qui reconnaît déjà le droit pour tous à un logement décent. Nous pensons que la région peut agir, s'engager sur cette question qui touche d'abord les populations les plus démunies.

MOBILISONS LES ÉNERGIES, CONSTRUISONS DES PROPOSITIONS D'AVENIR POUR PORTER CES ORIENTATIONS !

TRANSPORT

Pour des raisons d'environnement, de sécurité et d'aménagement du territoire, il faut **développer les transports collectifs en s'appuyant sur le mode ferroviaire**. De plus, la mobilité étant un des grands enjeux de société, le Conseil régional doit inscrire sa politique dans la perspective d'**une gratuité progressive des transports collectifs**.

Cette ambition n'est **pas compatible avec l'ouverture à la concurrence** des transports TER dictée par les traités européens et relayée par les gouvernements successifs. Dans tous les pays où cette libéralisation a été mise en œuvre, elle s'est traduite par une dégradation du service, une augmentation des tarifs et une insécurité qui a conduit à de nombreuses catastrophes comme en Grande-Bretagne.

C'est pourquoi, nous nous opposerons à cette évolution. Pour cela nous nous appuyerons sur les avancées obtenues par Christiane Laïdouni, vice-présidente du groupe communiste, républicain et du parti de gauche, durant le mandat écoulé. C'est en effet grâce à son action que le cadencement et la qualité des dessertes ont été considérablement améliorés et qu'une répartition équilibrée des crédits a été décidée pour toutes les dessertes ferroviaires TER dans le cadre du plan rail.

Suggestions- Propositions

Ainsi les tarifications sociales seront amplifiées.

Tout le monde reconnaît que le manque de concertation entre les AOT (autorités organisatrices des transports regroupant le conseil régional, les conseils généraux et les agglomérations) est un handicap. N'est-il pas urgent de donner de la cohérence aux déplacements collectifs avec **la mise en place d'une seule AOT en Auvergne ?**

Une telle organisation ne répondrait-elle pas mieux à une logique de tarification unifiée, d'accessibilité et d'inter modalité ? Définis en concertation avec les élus de tous les bassins de vie auvergnats, les transports collectifs donneraient un nouvel élan aux territoires auvergnats en limitant l'usage du véhicule personnel et les émissions de gaz à effet de serre.

Pour résister aux dérives concurrentielles, nous proposons de réfléchir à la création d'un « **pôle régional de service public du transport voyageur** », structuré autour de la SNCF. Cet organisme aurait comme mission d'assurer le droit au transport pour tous les Auvergnats quel que soit le lieu où ils habitent. Son objectif serait aussi d'éviter les statuts précaires pour les personnels.

Le transport est un élément décisif de la structuration de notre société et de la préservation de la planète que les collectivités n'ont pas les moyens d'assumer financièrement. **L'Etat doit donc investir massivement pour financer les infrastructures ferroviaires et routières** dont il est propriétaire. Il doit revaloriser la dotation aux conseils régionaux pour permettre un développement de toutes les dessertes TER. De même, avec le souci d'assurer une bonne péréquation et un aménagement équilibré du territoire à l'échelle nationale, n'est-il pas nécessaire de repenser la pertinence du transfert de certaines dessertes dont la SNCF s'est débarrassée au détriment des régions ?

De plus, les banques, que vient de soutenir massivement le gouvernement, ne devraient-elle pas permettre aux régions de bénéficier de taux bonifiés pour tous les investissements en faveur des transports collectifs ?

Services publics

Même si aucune zone de la Région, urbaine ou rurale, ne doit être oubliée, lorsque l'on aborde la question des services publics, on ne peut éviter de se focaliser sur la situation des habitants de nos territoires ruraux.

**RENFORCONS
LES SERVICES
PUBLICS !**

Une population si facilement atteinte et touchée par la politique de la majorité actuelle, parce qu'elle est plus disséminée, éparpillée et qu'elle appartient à des collectivités plus petites, plus isolées aussi, parce que l'Etat y plie bagage d'année en année, et parce que le travail au quotidien de leurs élus n'est pas toujours suffisamment politique, s'il ne se perd pas dans la résignation.

Il faut dire que la tâche de ces élus n'est pas simple et qu'il faut une volonté de fer (et de faire) pour s'arc-bouter, tous les jours sans exception, contre **les attaques violentes** que les pouvoirs d'état, la majorité, le Gouvernement, le Président omnipotent **assèment au cadre de la vie communale, de la vie collective, de la vie des citoyens.**

Un cadre, dont les services publics, depuis 1945, assuraient la solidité, et qui aujourd'hui vole en éclats, moins de 65 ans plus tard, moins que le temps d'espérance de vie d'un homme.

C'est peu à l'échelle des ambitions politiques d'une société.

C'est très peu à l'échelle de l'Histoire, et nos enfants et petits-enfants sauront faire, espérons le, si nous nous employons à la tâche, l'analyse du massacre que la volonté et l'action ultralibérales et la seule notion comptable voulaient faire subir à la société.

Il y va de notre responsabilité de sauver et d'améliorer ce cadre, au sens collectif et au sens public, parce qu'il appartient à tous les habitants de ce pays, contribuables aussi.

Il faut revendiquer la notion que **le Service Public est le patrimoine de tous et d'abord le patrimoine de ceux qui n'ont rien.**

Ce cadre appartient, à l'Ecole, à la Poste, à l'Hôpital, dans les secteurs de la protection sociale, de l'énergie, du transport..., **à tous les citoyens et citoyennes**, quelle que soit la taille de leur commune de résidence, dans l'organisation démocratique de la République.

Il faut faire ici le parallèle avec la question actuelle des réformes des collectivités.

C'est bien l'idée de cette organisation démocratique que Sarkozy veut faire exploser, par les modifications des scrutins et des représentations d'élus, et à laquelle il veut couper les moyens, par la suppression de la taxe professionnelle notamment, dont le montant récupéré par les grands groupes, pas par le petit artisan local, restera douillettement placé et replacé dans les arcanes du CAC 40 et de la redistribution entre nantis.

Il ne servira plus jamais, comme impôt, **à la contribution de solidarité et à l'organisation des territoires des collectivités** ; il ne servira pas non plus, ne nous leurons pas, à l'investissement et au développement sur le territoire français.

Que gagneront les collectivités dans cette réforme ? Rien !

Que gagneront les hommes et l'humanité ? Rien !

Que gagnera le projet d'une société qui se dessinerait à la hauteur de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, à la hauteur du courage et de la lucidité qu'ont eu, en 1945, les membres du Conseil National de la Résistance, en relevant des ruines et misères de la guerre, la France, dans une perspective philosophique hautement humaniste ? Rien.

Sarkozy veut faire oublier l'Histoire ! Sarkozy veut la peau de la République ! Sarkozy veut la peau des collectivités, siège de la Démocratie et de l'expression citoyenne ! Et Sarkozy, comme arme de la guerre sociale qu'il entretient, veut la peau des services publics !

Pour isoler encore plus chacun, hors de la considération collective, et en premier lieu les plus démunis, dans une précarité qui sacrifie l'Humanité pour (contre) le pouvoir du fric, la privatisation et la loi de la jungle ultralibérale, cautionnée par une politique européenne supérieure, **qui veut que la moindre parcelle de vie soit soumise au marché et à la rentabilité.**

Le combat que nous avons à mener aujourd'hui, comme nos aînés clairvoyants et courageux, est **d'entrer en Résistance.**

Ce combat, parce qu'il est juste pour l'Homme et que l'Histoire ne peut se permettre de bégayer, **doit devenir l'affaire de chacun des citoyens**, dans une prise de conscience plus qu'urgente.

Ce combat est aussi, dans le rassemblement et dans le vote, **l'affaire du peuple.**

Et le peuple doit dire haut et fort, aujourd'hui, demain dans les urnes, qu'il ne veut pas se faire voler, ni la Démocratie, ni la République.

La liste du Font de Gauche « L'humain avant tout » rassemble les éclaireurs d'une vie collective meilleure en Auvergne ; soyons le plus nombreux possible le 14 mars prochain.

Logement

3,5 millions de personnes mal logées, 1,4 millions de demandeurs de logement !

Ces chiffres démontrent combien le droit au logement **est un droit bafoué**. Quand on ajoute à ce bilan, une hausse de 60% des dépenses pour se loger durant les dix dernières années alors que les salaires n'ont augmenté que de 29%, on mesure mieux qu'il est urgent de se mobiliser pour que chacun ait accès à un logement de qualité.

Même si le logement ne fait pas partie de ses compétences, **le conseil régional doit faire résonner la voix des sans-logis au sein de l'assemblée**. Le logement n'est-il pas un des enjeux essentiels de la lutte contre l'exclusion ? Dans ces conditions, l'assemblée régionale ne doit-elle pas devenir un point d'appui pour que l'affirmation de ce droit fondamental devienne une réalité en Auvergne comme partout en France ?

Suggestions-Propositions

Nous agissons pour la **création d'un service public national du logement, de l'habitat et du droit à la ville et pour la création d'agences régionales de l'habitat, en concertation avec les autres collectivités**. Ces organismes seront des outils de contrôle de l'utilisation des fonds publics alloués au logement, de maîtrise foncière, de luttes contre la vétusté des logements et d'aide à la gestion locative pour les petits propriétaires. Il serait également opportun que, pour toutes les opérations ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), ces agences régionales se dotent du pouvoir d'exiger la construction d'un nombre de logements neufs équivalent à celui des logements détruits, sans augmentation des loyers, ni réduction des surfaces habitables.

Par ailleurs, la crise du logement implique un engagement décisif du Conseil régional. C'est pourquoi, nous proposons **que les subventions régionales soient gagées sur le strict respect des contraintes de la loi SRU**. Nous agissons également pour **que la loi de réquisition de 1945 soit correctement appliquée** afin de répondre à l'urgence. Enfin, nous combattons la loi Boutin, afin de redonner aux organismes HLM leurs missions de service public.

Nous proposons que, dès son élection, **l'assemblée régionale se déclare publiquement « territoire anti-expulsion »** En effet, comment une majorité de gauche pourrait-elle rester muette quand on connaît l'atteinte à la dignité des personnes que constitue le fait d'être privée du droit au logement ? Ainsi, en concertation avec les autres collectivités, le Conseil régional ne pourrait-il pas **mettre en place un dispositif de veille permettant :**

- L'accompagnement des locataires dès leurs premières difficultés pour acquitter leur loyer.
- Le dialogue avec les organismes bailleurs
- L'instauration de baux précaires
- L'interdiction des coupures de l'électricité et de l'eau à l'encontre des locataires.

Nous pensons qu'il serait judicieux d'exiger que, dans le cadre de la politique de la ville et du logement, tous les programmes éligibles à l'intervention du Conseil régional **présentent un minimum de 20% de logements sociaux, voire 30% là où les besoins sont les plus importants.** De même, dans l'élaboration des « Plans locaux d'urbanisme » (PLU), nous proposons de conditionner les aides régionales à la programmation d'un nombre minimal de logements sociaux ainsi qu'à une vraie mixité sociale.

Culture

Aujourd'hui, les collectivités sont fortement impliquées dans le financement de l'action culturelle, des arts plastiques, du livre et du patrimoine.

Cette politique **serait anéantie si la suppression de la clause de compétence générale était retirée aux régions et aux départements**, comme cela est prévu dans le projet de loi de réforme des collectivités, défendu par le gouvernement. Soyons clair, ce serait **la disparition de milliers de compagnies, d'associations et de lieux culturels**. Ce serait aussi des milliers d'artistes salariés ou intermittents qui seraient voués au chômage.

Les conditions seraient créées pour **soumettre la création et l'action culturelle à la marchandisation** avec des conséquences dramatiques pour les territoires ruraux. Toute la capacité émancipatrice de l'activité culturelle serait ainsi liquidée alors qu'elle doit être le bien commun de la Nation dans le cadre d'une responsabilité partagée par l'Etat et par les collectivités.

Suggestions-Propositions

Trop de manifestations culturelles, dont la survie tient au dévouement de militants associatifs bénévoles, sont aujourd'hui écartées des aides régionales, alors qu'elles sont pourtant indispensables à l'attraction des territoires concernés. A l'opposé de cette conception trop élitiste, nous pensons **qu'il est vital de soutenir les associations et les activités culturelles dans chaque bassin de vie**. En conséquence, les moyens matériels et budgétaires doivent être dégagés par le Conseil régional et les budgets publics nécessaires doivent être gérés localement par les élus et par les acteurs culturels.

UN PASS CULTUREL

Pour garantir
L'accès à
La culture pour tous

Cette politique doit s'inscrire dans le cadre d'une grande ambition pour **favoriser l'appropriation populaire des œuvres artistiques et des pratiques culturelles**. Elle implique un travail d'équipe entre la création et l'éducation populaire, entre les pratiques professionnelles et amateurs, mais aussi entre l'éducation artistique et la formation initiale et continue.

Nous soumettons également à votre avis la proposition **d'un partage des cultures dans le cadre d'une ouverture au monde**, rendue plus nécessaire que jamais par la circulation accélérée des hommes, des œuvres et des idées. Cette proposition pourrait s'appuyer sur le riche travail réalisé, durant le mandat précédent, par Jean-Claude Mairal, vice-président du groupe communiste, républicain et du parti de gauche, qui a concrétisé de nombreux projets de coopérations décentralisées dans plusieurs régions du monde.

Nous pensons aussi que certaines activités économiques, identitaires du territoire auvergnat, ne peuvent être laissées dans l'anonymat. Des pans entiers de notre histoire industrielle et agricole sont privés de la place qui devrait être la leur dans le patrimoine auvergnat. Dans le cadre de sa politique culturelle, **le Conseil régional doit promouvoir la mémoire de cette histoire constitutive de l'identité des Auvergnats et qui fait leur fierté**. Nous pensons, entre autre, **au patrimoine viticole** dont le savoir-faire est quasiment ignoré. Nous pensons aussi **au patrimoine minier**, trop souvent privé du soutien des collectivités et dans lequel, pourtant, se sont investis de nombreux bénévoles. En concertation avec les élus et les associations locales, ne serait-il pas opportun de solliciter un organisme comme le BRGM (Bureau de recherche géologique et minière) pour construire un vrai travail de mémoire sur ce que fut l'activité minière en Auvergne ?

Sport

Les activités physiques et sportives constituent **un élément central de l'émancipation humaine** et elles relèvent de l'intérêt général par leurs fonctions éducatives, sanitaires, sociales, culturelles, ludiques et innovatrices. Il faut donc affirmer **l'égalité d'accès au sport sur tout le territoire** par un service public du sport dans la proximité.

La politique du gouvernement vise à concentrer le soutien financier vers le sport professionnel de très haut niveau. En complément, la réforme des collectivités locales entrainera la suppression des aides aux communes pour la construction des équipements sportifs ainsi que le soutien au mouvement sportif. C'est **une menace gravissime pour l'avenir du sport en France**. Nous nous opposons fermement à cette politique qui fait du sport une simple marchandise.

Nous proposons la création d'une **commission régionale permanente du sport** travaillant avec tous les acteurs du mouvement sportif. Tout projet de construction, de rénovation, d'aide régionale se ferait en concertation permanente avec les usagers par l'intermédiaire de cet espace de démocratie participative.

Nous proposons :

- ⇒ d'élaborer un **schéma régional des équipements sportifs**, en établissant un état des lieux des installations utilisées par les lycées et en réalisant un cahier des charges en partenariat avec les acteurs du mouvement sportif concernés notamment les professeurs d'EPS, les associations et les élus locaux.
- ⇒ de définir un **plan pluriannuel de financement des installations sportives** nécessaires à la pratique sportive et à l'enseignement de l'EPS dans les lycées en partenariat avec les départements et les communes pour mutualiser les installations (collèges, écoles, lycées).
- ⇒ de mettre en place une **aide aux déplacements et aux transports** nécessaires à la pratique sportive et à l'enseignement de l'EPS notamment pour les lycéens éloignés des installations sportives.
- ⇒ de **redéfinir en profondeur la politique de soutien aux clubs sportifs régionaux de haut niveau**, en concertation avec le mouvement sportif (via la commission régionale du sport).
- ⇒ **de développer ses aides en faveur de la formation**, qu'il s'agisse des sportifs eux-mêmes, des éducateurs, des arbitres, des dirigeants, et d'une manière plus générale de tous les bénévoles sans lesquels le mouvement sportif n'existerait pas.
- ⇒ d'impulser le développement des **centres médico-sportifs** et la prévention pour la santé par la pratique sportive.

Santé

Contre la loi « Bachelot » qui veut libéraliser notre système de santé et de protection sociale pour le livrer au secteur marchand, le Conseil régional doit engager un bras de fer avec le gouvernement. Ses prises de position et ses initiatives doivent alimenter le débat et **soutenir les luttes contre le démantèlement de cet acquis symbolique du Conseil National de la Résistance.**

Les conseillers régionaux doivent agir **pour préserver l'hôpital** des suppressions d'emplois et des déficits provoqués par la tarification à l'activité (T2A). Ils doivent rassembler les usagers, les élus et les personnels de santé contre la fermeture des services et contre la suppression des emplois qui conduisent à une dégradation de la qualité des soins. Ils doivent aussi **s'opposer au déremboursement des dépenses de santé** car, contrairement au discours convenu de tous ceux qui acceptent les ravages du libéralisme, les moyens existent pour que chaque Français ait accès à des soins de qualité. Alors que la recherche médicale progresse, que les soins se perfectionnent et que la durée de vie augmente, n'est-il pas normal de dépenser plus se soigner ?

La réalité est qu'il faut trouver des recettes nouvelles. Pour cela, il faut avoir le courage politique de taxer les revenus financiers des grands groupes qui étalent une richesse insolente alors que l'immense majorité de nos concitoyens n'en peuvent plus des sacrifices que leur impose le gouvernement. Il faut également exiger des salaires décents, synonymes de cotisations supplémentaires pour renflouer les caisses de la Sécurité sociale. Il faut enfin mettre un terme à l'exonération des charges sociales payées par les entreprises. Ces exonérations représentent un manque à gagner de plus de 30 milliards par an pour les retraites, l'assurance maladie, la famille et les accidents du travail.

Certes, la santé n'entre pas dans les compétences du Conseil régional. Pour autant, il peut initier certaines actions dans le cadre de la prévention notamment.

Suggestions- Propositions

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, le Conseil régional finance la création de maison de santé. **Nous proposons que cette action se limite aux investissements.** Les frais de fonctionnement et d'équipement médical, qui sont de la responsabilité de l'Etat, doivent être exclus de l'intervention régionale. Nous veillerons notamment à ce que certaines dérives suggérées dans le récent rapport du sénateur Juliard et du professeur Vallancien n'entraînent pas le Conseil régional à suppléer l'Etat dans le financement de ces structures. Pour cela, nous exigerons un **cahier des charges coélaboré par le Conseil régional et l'ARH.** Nous refuserons le financement des maisons de santé qui seraient créées dans les communes où sont implantés des hôpitaux de proximité.

D'autre part, nous pourrions poursuivre **la bourse attribuée aux étudiants en médecine générale** qui choisissent de faire leur stage chez un praticien installé en zone déficitaire.

Enfin, il est indispensable que les conseillers régionaux disposent **d'un pouvoir de vote dans tous les organismes où ils siègent** et où sont prises des décisions politiques qui contribuent souvent à vider les structures publiques de santé du territoire régional. Actuellement, les conseillers régionaux n'ont qu'un pouvoir consultatif au sein de la commission exécutive de l'ARH. Nous exigerons que les conseillers régionaux aient désormais un pouvoir de vote.

Par ailleurs, plusieurs propositions remontent des rencontres que nous organisons durant la campagne. Ainsi, le souhait a été émis que soit mis en place **des dispositifs de prévention dans les lycées et dans les Centres d'apprentissage.** La mise à disposition d'un **numéro vert « SOS Santé »** a également été évoquée pour les personnes âgées ou en situation précaire. L'**organisation des « Assises régionales de la santé »** a également été proposée avec la **création d'un « Observatoire régional des soins »** associant usagers, organisations syndicales, tutelles, institutions, professionnels de santé, médecine du travail, médecine scolaire. Qu'en pensez-vous ? Nous attendons vos suggestions.

Réforme des collectivités

La réforme des collectivités que s'apprête à voter le Parlement n'est pas un simple projet technique comme essaie de le faire croire le gouvernement. En réalité, ce texte, au service des puissances de l'argent, est dans le droit fil du remodelage libéral de la France.

Non seulement il vise à réduire le rôle des collectivités territoriales, **mais il va anéantir la démocratie locale**. Le soi-disant « millefeuille institutionnel » n'est qu'un prétexte pour justifier l'injustifiable. Il faut donc chercher ailleurs les raisons de cette réforme.

En réalité, **le gouvernement ne supporte pas que le moindre espace puisse échapper à la boulimie libérale**. Si elle était adoptée, cette loi lui permettrait de s'attaquer **aux services publics locaux** et plus généralement aux politiques publiques conduites par les collectivités, dont le but est de répondre aux besoins des populations. Comme l'a avoué François Fillon, lui-même, **il s'agit de livrer les services publics locaux aux intérêts financiers du privé**. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement fait en sorte que les exigences des habitants ne puissent plus être relayées localement. C'est la raison pour laquelle il veut réduire le nombre d'élus locaux qui, par nature, sont les porte-voix des populations locales. **En cassant ces points de résistance que sont les collectivités**, le gouvernement prépare le terrain du renoncement pour mieux laisser la place à de grandes métropoles avec les conséquences prévisibles : d'un côté, une désertification amplifiée pour les territoires les plus reculés et de l'autre, une accumulation urbaine invivable.

De plus, **ce projet va tailler à la hache dans les budgets des collectivités** (dotations en baisse, suppression la taxe professionnelle...) L'insuffisance des moyens ne permettra plus aux collectivités de réaliser les investissements nécessaires pour répondre aux besoins des populations. Face à cette pénurie de moyens, les communes, les départements et les régions **n'auront comme seule solution que l'augmentation des impôts locaux**.

Par ailleurs, ce projet, inspiré par le rapport Balladur, s'inscrit totalement dans les objectifs d'un libéralisme forcené. Il s'agit de créer des espaces de compétitivité à la hauteur des grands enjeux économiques inscrits dans la logique de l'Europe libérale. Ce projet va donc concentrer la force de frappe économique des grands groupes industriels sur quelques grandes métropoles. Ces groupes bénéficieront des fonds publics des collectivités pour abreuver leurs actionnaires... **et tout cela au détriment des autres territoires qui seront laissés pour compte**.

Enfin, comment ne pas voir les objectifs politiques que cache cette réforme. Son but étant de permettre à la droite et à l'Elysée de satelliser les collectivités **pour s'accaparer tous les pouvoirs**. Pour atteindre son but, la droite sarkozienne ajoute un scandale au scandale que constitue déjà cette réforme en elle-même : c'est l'élection des futurs conseillers territoriaux, qui vont remplacer les conseillers généraux et les conseillers régionaux, au scrutin uninominal à un tour. Ainsi, le candidat qui arrivera en tête au premier tour, même s'il ne rassemble que 25% des voix, sera élu. Autrement dit, le but du pouvoir est d'instaurer un Etat UMP dans chaque collectivité pour avoir les mains libres dans tous les lieux de pouvoir. De plus, un tel scrutin, est **un pas supplémentaire vers le bipartisme**.

On le voit, cette réforme est un véritable séisme qui ébranlera les institutions républicaines de notre pays. Il y a donc **nécessité et urgence à riposter en dépassant le seul rassemblement autour des élus**. C'est la population qui va payer le prix fort. Il faut donc sortir le débat des seules institutions pour le porter sur la place publique. Un des enjeux du scrutin des 14 et 21 mars sera donc d'élire **des majorités déterminées à s'opposer à ce projet et à ses conséquences en utilisant tous les outils dont elles disposent**. A ce titre, on ne peut que regretter le manque d'initiatives de l'Association des Régions de France (ARF) qui, depuis 6 ans et malgré son écrasante majorité à gauche, n'a eu ni l'audace ni le courage politique de lancer la grande mobilisation qui s'impose pour combattre cette réforme.

Si les électeurs nous donnent la majorité, nous prenons l'engagement d'engager un véritable bras de fer avec le pouvoir contre ce projet. Nous informerons et nous rassemblerons bien au-delà des seuls élus de la République. Face à de tels enjeux, non seulement un grand débat public s'impose, mais il doit être conclu par un référendum.

3 CRÉONS DES RICHESSES ...

Dans le contexte de la mondialisation néo-libérale, les gouvernements ont été amenés à procéder à des politiques de libéralisation et de privatisation qui ont conduit au désengagement de l'Etat. Au niveau de la région, l'abandon de la planification et les lois de décentralisation (1982-1983) puis la mise en place des Contrats de Plan Etat – Région ont marqué progressivement le désengagement de la puissance publique qui limite désormais son rôle à celui d'animateur, voire de simple partenaire.

Avec la stratégie de Lisbonne adoptée par les Etats-membres, l'Europe se fixait pour objectif de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration qualitative et quantitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Simultanément est lancé l'appel à projet pour la création des pôles de compétitivité. Les Contrats de Plan Etat – Région sont transformés en Contrats de Projet à partir de 2007. A l'heure des bilans, la réalité est cruelle.

Les pouvoirs publics nationaux ont abdicqué et voté leur soumission au système de concurrence libre et non faussée, en adoptant en catimini le Traité de Lisbonne suite au rejet populaire du référendum sur le Traité Constitutionnel Européen. **Face à cette politique, les pouvoirs publics régionaux ont progressivement eux aussi renoncé**, limitant leurs actions à des politiques d'accompagnement, pour faire des territoires dont ils ont la responsabilité des « pôles de compétitivités » afin d'affronter la compétition internationale. Le résultat est connu : désindustrialisation et délocalisation.

Le développement économique est un domaine d'intervention essentiel de la région. Notre liste s'engage à construire une véritable alternative de gauche, en portant d'autres valeurs que celles de l'argent pour l'argent et de la compétition de tous contre tous, et en les traduisant au quotidien dans notre action régionale sur tous les domaines touchant à l'économie, à l'emploi, à l'innovation.

En ce sens, nous proposons de réfléchir à la création d'outils économiques volontaristes qui servent l'intérêt général plutôt que la spéculation, les délocalisations et la casse de l'emploi. Sur la base de l'expérience conduite lors du précédent mandat, nous pensons utile de remettre au centre de la politique économique du Conseil Régional la question de l'accès au crédit bancaire des Petits et Moyennes Entreprises à travers un Fond Régional pour l'Emploi. Mais d'autres pistes doivent aussi être explorées : pôle public bancaire régional, fonds d'investissements publics, participations publiques dans certaines entreprises... Ces outils doivent permettre une véritable relance du crédit indispensable pour l'aide et le soutien à l'emploi, pour une politique volontariste en matière de recherche et d'innovation pour s'adapter aux besoins de demain, à la transition écologique.

Nous souhaitons également contribuer au déploiement de l'économie sociale et solidaire et des outils permettant aux salariés de reprendre à leur compte l'activité de leur entreprise. Les formes coopératives pourraient en particulier être privilégiées, au service de la sauvegarde de l'emploi et du développement de la démocratie sociale.

De même, nous refusons de nous soumettre au dogme du libre échange, en rejetant la logique des pôles de compétitivité.

Nous souhaitons défendre une nouvelle politique économique dans les régions, partant du principe qu'il faut produire localement pour répondre aux besoins. C'est toute la question de la relocalisation et de la socialisation de l'économie.

La crise actuelle appelle des mesures d'urgence. Nous souhaitons protéger les citoyens par la mise en place d'éléments du bouclier social que nous défendons dans le pays. La question de la sécurisation des parcours d'emploi et de formation doit être relevée, au même titre que la création d'un service public régional de la formation continue et professionnelle.

Dans le domaine agricole, qui tient une importance particulière en Auvergne, nous devons agir plus efficacement pour le maintien de notre tissu d'agriculteurs, et pour leur assurer des perspectives viables.

Pour donner un souffle nouveau à notre agriculture régionale, ne faut-il pas d'abord porter le fer sur la question des prix agricoles et sur la valorisation des productions de qualité ?

**RELEVONS ENSEMBLE CES DÉFIS POUR
CONSTRUIRE L'AUVERGNE DE DEMAIN !**

Economie Emploi

Un outil pour mobiliser l'argent des banques : le Fonds régional pour l'emploi et le formation (FREF) :

Alors que le gouvernement prétend que les caisses sont vides quand il est sollicité pour l'augmentation des salaires ou pour le développement des services publics, voilà qu'il trouve 360 milliards d'euros pour renflouer les banques. Ce sont pourtant ces dernières qui sont responsables de la gabegie financière qui a plongé la planète dans l'une des plus graves crises qu'elle ait connue. Ainsi, quand il s'agit de répondre aux besoins des hommes, Monsieur Sarkozy répond qu'il n'y a pas d'argent, mais quand il faut couvrir les désastres de la spéculation, il trouve des sommes colossales. **Il fait le choix de l'argent roi contre les besoins humains.**

Qu'on se le dise, ce choix n'est pas celui du Front de Gauche ! D'autant plus que **les banques, après avoir empoché le magot de l'Etat, n'ont rien changé aux pratiques désastreuses qui ont conduit à la crise.** Ainsi, elles continuent à faire payer très cher le crédit pour l'investissement et la trésorerie des petites et moyennes entreprises, alors qu'elle ouvrent le robinet sans retenue pour les placements financiers et la spéculation. Et M. Sarkozy a beau prétendre le contraire, les chiffres publiés par la Banque de France sont révélateurs : d'août à septembre 2009, le flux cumulé de crédits aux sociétés non financières, qui le plus souvent sont des PME, a reculé de 1,7% sur les 12 derniers mois.

La stratégie des banques pénalise durement les petites et moyennes entreprises, déjà soumises au diktat prédateur des grands donneurs d'ordre. Il faut combattre ces comportements dévastateurs pour les hommes et pour les territoires. C'est possible en dotant le Conseil régional des outils nécessaires pour imposer une réorientation du crédit bancaire.

Nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre **pour que les banques assument enfin leurs responsabilités sociales.** Déjà, durant le mandat précédent, sous l'impulsion de Jacques Mizoule, vice-président du groupe communiste, républicain et du parti de gauche, chargé de l'économie, un Fonds régional pour l'emploi (FRE) a été créé. Il permet **de garantir les emprunts bancaires contractés par les entreprises avec des fonds régionaux.** Aujourd'hui, tout le monde reconnaît que le bilan de ce dispositif dépasse largement les ambitions initiales.

Ainsi, pour les 12 premiers mois de l'année 2009, le FRE Auvergne a permis de garantir 129 prêts pour un montant total de 16 millions d'euros, alors qu'au cours des années précédentes, le nombre annuel de dossiers garantis s'établissait à 100. Il y a donc une montée en puissance de ce dispositif qui démontre l'intérêt que lui accordent les entreprises régionales. **Le FRE est donc en passe de devenir un outil décisif de la politique régionale.**

Actuellement, on constate que les banques orientent le crédit là où il rapporte le plus. Ce choix stratégique, qui donne une priorité absolue à la spéculation, **est mortifère pour l'emploi.** A titre d'exemple, en 2007, Pernod-Ricard a bénéficié d'un crédit de 13 milliards d'euros au taux de 3% seulement pour financer une OPA sur le groupe suédois « Absolute ». Dans le même temps, une PME, qui souhaitait investir dans un projet créateur d'emplois et qui prévoyait de nombreuses mises en formation des salariés, a dû payer 6 à 8% de taux d'intérêt. **C'est cette sélectivité du crédit en faveur de la finance qui a conduit à l'explosion de la crise.** Il est urgent de la combattre.

Avec le FRE, nous disposons d'un outil qui permet effectivement de mobiliser le crédit des banques avec un système de garantie qui vient en complément de la garantie assurée par Oséo. Mais, la majorité sortante ne l'a pas valorisé, malgré un bilan très positif. C'est pourquoi, nous voulons **donner un nouvel élan à ce fonds régional pour qu'il prenne en charge tout ou partie des intérêts payés aux banques par les entreprises qui contractent un emprunt.** Plus les investissements de ces entreprises créeront des emplois avec des mises en formation pour leurs salariés, plus la prise en charge des intérêts par la région sera importante.

Nous proposons d'assigner deux grandes missions au FRE : Faire face aux urgences sociales et anticiper les difficultés industrielles sur chaque bassin d'emplois pour mieux préparer l'avenir.

Dans chaque département, à l'initiative du préfet, **un moratoire devra être décidé avant toutes suppressions d'emplois**. Des tables rondes seront organisées dans la foulée avec les représentants de l'Etat, des salariés et des employeurs. Les institutions et les assemblées élues y participeront pour y débattre des solutions alternatives aux suppressions d'emplois. Dans ce cadre, le FREF pourra venir en appui de l'intervention bancaire afin de permettre à l'entreprise d'accéder à un crédit bonifié avec, en contrepartie, la mise en œuvre de formations qualifiantes des salariés jusqu'à leur retour à un emploi stable. Ces actions seront conduites en partenariat avec les services de Pôle Emploi, les missions locales, l'AFPA et le service public de la formation continue.

En concertation avec les autres collectivités, **nous proposons d'établir un inventaire détaillé des besoins d'emplois et de formations sur chaque bassin d'emplois auvergnat**. A partir de ces inventaires, une conférence territoriale sera organisée. Elle réunira les salariés, les employeurs, les élus et les représentants des institutions, avec l'ambition de **définir des objectifs chiffrés de mises en formation, de créations d'emplois, mais aussi de transformations d'emplois précaires en emplois stables**. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces objectifs, le FREF interviendra en garantie d'emprunt ou en bonification d'intérêt pour faciliter l'accès de l'entreprise au crédit bancaire.

Pour ce qui concerne les interventions économiques de la région, **nous mettrons un terme aux aides directes qui sont actuellement versées aux grands groupes**.

Par ailleurs, nous associerons les élus des bassins d'emplois et les salariés des entreprises concernés pour **contrôler de façon rigoureuse et transparente la bonne utilisation des fonds régionaux**. Si les engagements de création d'emplois à durée indéterminée, de mise en formation des salariés, de respect de l'environnement et de non délocalisation ne sont pas tenus par les entreprises, nous exigerons le remboursement des aides régionales. Ce contrôle marque notre volonté **d'avancer dans la voie d'une sécurité pour l'emploi et la formation des salariés tout au long de leur vie**.

Enfin, nous mobiliserons le budget régional pour **soutenir l'économie sociale et solidaire** qui structure fortement l'économie régionale, laquelle permet de se soustraire des contraintes libérales.

Agriculture

La Commission Européenne et le gouvernement bradent la Politique Agricole Commune et défont tous les outils de régulation des marchés agricoles. Leur objectif : laisser seuls les paysans face à la grande distribution et au marché international. En France, cette politique trouve notamment sa traduction dans la loi de modernisation de l'économie et le projet de loi de modernisation agricole qui laissent tous les pouvoirs aux transformateurs et à la distribution pour imposer ses prix d'achat aux producteurs. Depuis deux ans, **le message du gouvernement aux agriculteurs est clair : « n'attendez rien de nous ! »** Conséquence, faute de revenus à la hauteur de leur travail, nombre d'entre eux cessent leur activité. Le rythme des cessations d'exploitations s'est même fortement accéléré ces derniers mois avec la chute vertigineuse de leurs revenus. Pour les territoires agricoles de moyenne montagne, ou en zone de handicap, comme l'Auvergne, cette politique est d'autant plus désastreuse qu'elle livre à la libre concurrence des productions aux conditions de production et aux exigences de qualité très différentes.

L'agriculture auvergnate est riche de ses productions de qualité et de ses savoir-faire. Avec les industries agroalimentaires, **ce secteur représente près de 40 000 emplois.** Largement orientée vers l'élevage, notre agriculture et notre tissu agricole sont également des éléments incontournables de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement. Ce secteur est essentiel pour la vie des territoires. Il doit trouver les moyens de se maintenir, de se développer.

A l'heure où le monde agricole connaît une crise profonde, les Régions doivent être véritablement utiles pour relever le défi agricole et alimentaire **par la promotion d'une agriculture paysanne**. Nous pensons que la Région doit conduire une action résolue pour donner du souffle à l'agriculture auvergnate, en agissant :

- pour des revenus justes pour le travail des paysans, en se mobilisant pour la vérité sur les prix et les marges des productions agricoles régionales. Nous proposons de traduire cette orientation dans le cadre d'une **conférence régionale sur les prix et les revenus agricoles**, pour mener une concertation avec l'ensemble des acteurs (interprofessions, syndicats, organismes professionnels, agriculteurs et consommateurs).
- pour la définition d'un **pacte agricole régional**, qui prenne en compte la qualité des productions, l'amélioration de l'autonomie des exploitations, la réduction de la dépendance aux importations pour l'alimentation animale, le respect de critères environnementaux, la maîtrise et la structuration locale de la transformation des produits agricoles. Ce pacte agricole, élaboré en concertation étroite avec le monde agricole, aurait également pour objectif de travailler à une **nouvelle coopération entre agriculteurs régionaux** (céréaliers/éleveurs) et les structures coopératives (valorisation des coproduits, fourniture d'alimentation animale...), à une structuration des filières et des débouchés agricoles régionaux.
- pour une valorisation de l'agriculture régionale qui ait le souci de la diversification des productions, **avec la création d'une Charte de production globale**.
- pour une **politique de soutien à l'installation** prenant en compte toutes les problématiques liées à l'installation (investissements, droits à produire, conditions de cessation/reprise, parcours d'installation...).
- pour travailler en coopération avec les collectivités et les établissements publics pour une **meilleure gestion foncière** des terres agricoles et le stockage de foncier pour l'installation et le développement de cultures spécifiques.
- pour **rapprocher les producteurs des consommateurs** et appuyer la fourniture de produits régionaux de qualité pour les consommations alimentaires régionales (développement des circuits courts, soutien aux AMAP, aides aux repas de qualité dans les lycées et la restauration collective...)
- pour mieux prendre en compte **les spécificités des petites structures agricoles**, et en agissant pour le développement de filières spécifiques, comme la filière viticole, en plein renouveau.
- pour favoriser la recherche dans les domaines en lien avec l'orientation de la politique agricole régionale et **la valorisation des itinéraires techniques agricoles respectant les enjeux environnementaux et alimentaires** du XXIème siècle.

Innovation

L'Innovation au cœur de la politique régionale

La région Auvergne est souvent qualifiée de paradoxale au plan économique. Si le **poids de l'industrie y est fort** (7ème rang national pour la part des activités industrielles et du bâtiment dans la valeur ajoutée), si la part des dépenses en faveur de la recherche est conséquente dans le produit intérieur brut régional (6ème rang des régions), le produit intérieur brut par emploi la place dans les dernières positions régionales.

La raison vient du fait que **l'innovation et le transfert de technologies sont insuffisamment présents dans nos entreprises régionales**, notamment dans les petites et moyennes. Nous ne valorisons pas suffisamment toutes les capacités créatrices et notre recherche.

Tout le monde s'accorde pour dire que l'industrie en Europe n'aura d'avenir que si elle mise résolument sur l'innovation. Là aussi, le conseil régional devrait s'affirmer comme un véritable moteur. Aujourd'hui des dispositifs pour favoriser l'innovation existent, mais ils agissent en ordre dispersé. Auvergne Valorisation, BUSI (incubateur d'entreprises innovantes), CASIMIR, les plates-formes technologiques, le réseau de développement technologique Auvergne, les pôles de compétitivité, les « clusters d'excellence », SOFIMAC, etc... etc... tous, dans leurs domaines de compétence agissent pour l'innovation, mais il y aurait **un grand besoin de coordination et de mise en cohérence**. Tous les financements prévus pour l'innovation ne vont pas à leur destination, il y a des pertes.

Nous proposons la création d'une **agence de l'innovation, de l'économie et des territoires**, en fusionnant l'ARDE et l'ARDTA avec pour objectif de fédérer tous les acteurs de l'innovation en Auvergne. Son rôle sera de définir et d'impulser une audacieuse politique de l'innovation : dans le domaine de l'économie naturellement, mais aussi pour l'aménagement du territoire, **dans une perspective de développement équilibré** de tous les territoires régionaux.

Pour relever le défi démographique de l'Auvergne il faut naturellement améliorer l'attractivité de chacun de ses territoires, faire en sorte que tous leurs habitants y trouvent les services et structures dont ils ont besoin dans leur vie quotidienne, mais il faut également que chaque territoire **puisse avoir des activités économiques** permettant son développement et l'accueil de nouvelles populations.

Le développement économique et l'aménagement du territoire sont deux piliers d'une politique indissociable.

Cette agence sera un **lieu de coordination et de partenariat avec tous les acteurs régionaux** où chacun, en complémentarité avec tous les autres, apportera sa contribution à un projet commun. Cette agence devra être dotée de réels pouvoirs et des moyens humains et financiers pour définir, impulser et coordonner des programmes ambitieux et innovants.

Industrie

Restructurations, délocalisations, fermetures de site, licenciements... notre pays, nos régions, tendent à devenir exclusivement le lieu d'activités de services, à bas coût salarial et faibles qualifications, au coté desquelles un véritable désert industriel s'installe. En perdant **la capacité à produire on perd aussi la capacité à chercher et à innover.**

Dans notre région, 19 % de la valeur ajoutée provient de l'industrie contre 17,1% à l'échelle nationale, et l'emploi industriel est nettement supérieur à la moyenne nationale dans le total de l'emploi. **L'Auvergne est une région industrielle**, avec des grands groupes, mais surtout un tissu de PMI très dense qui, pour beaucoup, éprouvent de grandes difficultés. Elle peut s'appuyer sur une mémoire industrielle riche, des savoir-faire renouvelés.

Face aux carences du gouvernement, son incapacité répondre aux besoins de la population, à relever les défis écologiques et faire face aux mutations de demain, l'Auvergne doit porter l'ambition d'un **véritable renouveau et d'une maîtrise des filières industrielles et de services** avec des politiques d'investissements orientées vers les innovations industrielles pour des productions utiles, pour la recherche et le développement.

Compte tenu des pratiques actuelles des grandes entreprises donneuses d'ordre, les PME isolées ont des chances de survie limitées. Elles cumulent les pressions, les handicaps, les imposés des donneurs d'ordres. Elles peuvent difficilement innover et moderniser leurs produits et leurs systèmes, elles ont de très grandes difficultés à accéder aux grands marchés, nationaux et internationaux, elles ont du mal à gérer leurs ressources humaines (formation, recrutement) en adéquation avec toutes ces évolutions. Seule **une coopération efficace** entre elles peut leur ouvrir de nouvelles perspectives, de nouvelles relations avec les groupes pour lesquels elles travaillent. C'est avec cette exigence que le Conseil régional doit s'engager sur un **vaste programme pour permettre et inciter nos PME à s'associer**. Les solutions sont multiples (clusters, systèmes productifs locaux, groupements d'intérêt économique,...).

Les perspectives de développement sont également nombreuses : dans l'**agroalimentaire** et les nouvelles technologies, dans le domaine de l'**industrie automobile** pour faire émerger la voiture de l'après pétrole, le pneu et les équipements automobiles de demain, **dans le BTP** pour réduire la consommation d'énergie par l'isolation du parc ancien des bâtiments, dans le domaine des transports collectifs et de l'aménagement des espaces de vie...

Construire **une vraie politique régionale en matière de renouveau industriel**, nous nous y engageons.

Formation professionnelle

La crise du capitalisme, de par son exceptionnelle gravité, provoque des dégâts sociaux considérables. Le Conseil régional d'Auvergne, dirigé par le Front de gauche, a l'ambition d'être **une collectivité de combat** qui protège les citoyens face à la crise, **en défendant un droit effectif à la formation** pour les salariés licenciés dans les bassins industriels sinistrés, les jeunes, les femmes qui subissent le chômage de masse et la précarité.

La formation professionnelle et l'apprentissage doivent se construire sur la logique de l'épanouissement des personnes et d'émancipation humaine. Le droit à la formation pour tous, c'est d'abord **l'accès à la formation**, incluant **l'orientation et l'accompagnement** du projet professionnel. Quand il s'agit de formation trop nombreux sont ceux qui connaissent le parcours du combattant. Trop nombreux sont ceux qui se voient interdire l'opportunité d'apprendre un métier, de se perfectionner ou de se reconverter, de changer d'orientation.

Notre politique régionale de formation professionnelle doit être entièrement au service de cet objectif. Pour cela, nous devons ouvrir **un véritable droit individuel à la formation**, nous donner les moyens budgétaires de cette ambition et conforter le service public régional de la formation professionnelle.

Un véritable droit individuel à la formation : la nouvelle majorité régionale de gauche, dirigée par le Front de gauche, doit mettre en place un dispositif ambitieux, d'accès individuel à la formation, qui repose sur de véritables parcours qualifiants débouchant sur des diplômes reconnus. L'effort en faveur des publics les plus en difficultés devra être poursuivi et intensifié, en partenariat avec les Conseils généraux.

Un budget à la hauteur de cette ambition : le désengagement de l'Etat et la perte de la péréquation ont fragilisé le budget régional, notamment dans le domaine de la formation. La nouvelle politique régionale de formation professionnelle ne pourra être mise en œuvre sans une augmentation conséquente du budget consacré à ce domaine d'intervention. Le Conseil régional d'Auvergne devra se recentrer sur ses compétences prioritaires et soutenir prioritairement le secteur public de la formation.

Un service public régional de la formation professionnelle défendu et conforté : la formation ne doit pas devenir une marchandise, mais un droit effectif ! Pour cela, nous devons refuser de nous soumettre à la logique de la mise en concurrence et de l'appel d'offres. Nous proposons de sortir de ce système en développant et confortant dans notre région un service public de la formation professionnelle qui regroupera les établissements publics de formation (GRETA – AFPA) et les organismes de formation issus notamment de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

Nous proposons également l'élaboration d'une véritable carte des formations continues et professionnelles permettant d'avoir une vision claire de l'offre et de l'accessibilité sur le territoire afin de permettre à chaque jeune en formation d'accéder à la formation de son choix sans être victime d'un tri social et/ou territoriale. Cette carte devait être présentée chaque année aux élus régionaux réunis en assemblée plénière, en lien avec les représentants des salariés, afin de cesser de voir opposer les modes et voies de formation, souvent au détriment du service public.

Partout où c'est possible, organiser la refonte, en cours, de la politique d'investissement et de fonctionnement des CFA permettant notamment à la Région de devenir propriétaire, à l'instar des lycées qu'elle construit, ou co-propriétaire des CFA, mais également d'avoir des modalités de subvention de fonctionnement plus équitables, appuyées sur les ressources des organismes gestionnaires de CFA.

En plus du renforcement d'un service public de la formation et de l'insertion professionnelle, axe structurant pour l'intervention des Régions, nous proposons la **création d'un grand service public régional de l'Accueil, Information, Orientation (AIO)** tout au long de la vie en mettant à contribution les entreprises et secteurs dominants sur un territoire, ressource qui abonderait le fond régional pour la formation professionnelle et l'insertion. Celui-ci s'adresse aux salariés et apprentis hors du système scolaire, il n'a aucunement vocation, contrairement aux projets patronaux, de se substituer au **service national d'information et d'orientation pour les scolaires.**

Il s'agit **de sortir concrètement la formation de la marchandisation** dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. C'est la condition pour faire de la sécurisation des parcours professionnels une réalité pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les salariés, permettre aux publics de s'insérer durablement dans l'emploi et d'améliorer leur niveau de qualification.

Les compétences en matière de formation et d'insertion étant partagée avec l'Etat, les partenaires sociaux et les départements, l'action des Régions doit se caractériser par :

Le renforcement, à leur initiative, du pilotage des structures comme les PLIE et les Missions locales, avec la mise en place d'un comité de pilotage régional des missions locales.

Le développement des partenariats avec les conseils Généraux en direction des jeunes et des adultes (RSA). Il pourrait se traduire par des contrats d'objectifs et de moyens pour des politiques publiques d'insertion, impliquant tous les partenaires, financeurs et acteurs de terrain sans exonérer l'Etat de ses responsabilités.

Il faut travailler l'articulation entre emploi local et niveau de qualification des habitants d'un territoire, et mettre en place des politiques novatrices en direction des grands bassins de vie et d'emploi afin de **permettre à chaque jeune, chaque salarié d'accéder à un niveau de formation le plus élevé possible.**

La signature d'accord-cadre avec Pôle-Emploi, avec qui nous partageons la compétence sur la formation des demandeurs d'emploi, devront nous permettre de donner plus de cohérence et de mieux peser sur l'offre et la qualité des formations proposées **qui sont largement en deçà des besoins individuels et collectifs aujourd'hui**, et contribuer à **exiger que Pôle Emploi dispose de moyens** pour un véritable rôle de service public de l'emploi. Les **représentants des salariés et des citoyens** devront être pleinement associés au sein des Comités Territoriaux Emploi-Formation (COTEF) aux orientations prises.

La formation de salariés doit permettre, avec les partenaires sociaux, une démarche d'anticipation des mutations dans de grands secteurs économiques et sur des territoires prioritaires et stratégiques. Le travail nécessaire avec les partenaires sociaux compétents sur cette question devrait se traduire par des conventions avec leur outil paritaire de branche ou interprofessionnel : les OPCA (AGEFOS, OPCALIA) et les OPACIF (FONGECIF). Il en est ainsi de « convention tripartite sur la sécurisation des parcours et la consolidation de l'emploi », avec pour objectifs de renforcer « la force de frappe » et la cohérence des interventions de chacun, auprès des entreprises en difficulté, pour mieux former ceux qui en ont le plus besoin, salariés faiblement qualifiés et demandeurs d'emplois. Cela sans jamais exonérer les entreprises de leur responsabilité sociale et territoriale.

Nous dénonçons **le démembrement et la casse du formidable outil public que constituait l'AFPA. La formation n'est pas une marchandise.** Elle est un droit. Une politique de formation doit se doter d'outils et de procédures qui garantissent la qualité du service rendu au plus grand nombre.

La marchandisation de la formation est, à ce titre, un échec patent et la constitution d'un **Fond Régional pour l'Emploi et la Formation (FREF)** peut être une première avancée significative d'une meilleure utilisation des fonds dédiés à la formation au niveau régional (*voir aussi onglet Economie-Emploi*). Ce fond aurait pour objectif de permettre sur l'ensemble du territoire régional, et à chaque jeune et salarié d'accéder à la formation de son choix, en visant le niveau de qualification le plus élevé. Ce fond agira sur l'offre de formation sur tout le territoire en veillant à une égalité sur toute la région en lien avec les besoins et aspirations du salariat régional.

Jeunesse / étudiants

Engageons l'Auvergne pour ses jeunes !

Le gouvernement méprise la jeunesse. La précarité des jeunes explose.

L'avenir de notre région reposera notamment sur la façon dont nous traitons les jeunes. Nous avons besoin d'un Conseil Régional qui s'engage, et **qui ne laisse pas filer sa jeunesse vers d'autres horizons**. Le conseil régional sera à leur côté pour faire entendre leurs voix dans la vie locale et régionale, et les aidera à se mobiliser pour qu'enfin, ils soient pris en compte dans les politiques publiques.

Nous proposons la mise en place de vrais outils pour permettre aux jeunes d'intervenir dans la vie publique avec la mise en place de **Comités Locaux de la Jeunesse** : pour aider les jeunes à porter des propositions améliorant leur quotidien (maison des jeunes, accessibilité dans la vie locale, ...) en partenariat avec les communes et les agglomérations, leur permettre d'intervenir directement dans les compétences du conseil régional (formation professionnelle, lycée, transport...) en participant aux décisions, leur permettre de construire des revendications communes et se battre ensemble pour faire entendre leur voix.

Nous voulons faciliter l'accès à la culture pour l'intégralité des lycéens et jeunes de la formation professionnelle en créant un **Pass Culture** en partenariat avec les collectivités locales pour étendre ce dispositif à tous les jeunes.

Nous voulons faciliter **l'accès des jeunes aux clubs sportifs** par des mesures incitatives auprès des clubs sportifs en contrepartie d'engagements sur la formation des jeunes et la mise en place **d'une tarification spéciale pour les grands rendez-vous sportifs**.

Avec la crise, la précarité étudiante explose, car **plus de 50 % des étudiants ont une activité rémunérée** pour poursuivre leurs études, or ces activités rémunérées sont souvent des emplois précaires qui sont supprimés en premier. Les établissements d'enseignement supérieur clermontois recrutent leurs étudiants à 70% sur la région, or, chaque année l'Auvergne perd plus de 1 000 jeunes par le jeu des migrations interrégionales, alors que son solde migratoire est excédentaire dans toutes les autres tranches d'âges. Au vu de ces réalités, nous engagerons le budget régional pour **permettre aux jeunes Auvergnats d'accéder à deux droits fondamentaux : le transport et le logement**

Parce que **la mobilité devient un véritable enjeu de société et que** plus de la moitié des étudiants clermontois viennent d'autres territoires de la région, **le conseil régional offrira la gratuité des TER pour les 16-25 ans**

Parce qu'il manque plus de 1 200 logements sociaux pour les étudiants sur l'agglomération clermontoise, nous proposons que le conseil régional mette en place d'un **plan régional de construction de logements sociaux étudiants, en partenariat avec les quatre départements auvergnats.**

Par ailleurs, nous soutiendrons le **fonds national d'aide d'urgence géré par le CROUS d'Auvergne**, pour la prise en charge des frais alimentaires des étudiants en grandes difficultés financières.

Enfin, **nous offrirons à tous les jeunes Auvergnats un véritable parcours de formation personnalisée.** En revalorisant le budget de la formation et en recentrant l'intervention du Conseil régional sur ses missions, **nous permettrons à tous nos jeunes de bénéficier d'une formation reconnue qui s'inscrive dans un vrai projet de vie.** Pour que ce dispositif soit pleinement efficace, nous travaillerons, là aussi, avec chacun des départements de la région.

Lycée

Les élections régionales ont lieu à un moment particulier pour les lycées. Le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite et la préparation de la prochaine rentrée scolaire sous la menace des contre-réformes concernant les enseignements en lycée, la gestion des établissements, et la formation des enseignants, menacent de destruction un système de qualité qu'il faut améliorer, non pas casser. Etablissements et personnels enseignants et non-enseignants se mobilisent déjà pour stopper cette logique mortelle pour notre système d'enseignement. Les candidats du Front de gauche soutiennent les luttes engagées par les personnels, les parents et les jeunes pour la défense de l'enseignement public et le droit à la formation et à la culture pour toutes et pour tous.

Mais nous savons que la question des moyens est centrale : moyens pour un enseignement dans le cadre de classes à effectifs allégés, moyens pour transmettre des connaissances et former des citoyens cultivés à l'esprit critique.

Dans le cadre des compétences du Conseil régional, nous nous engageons à poursuivre l'amélioration et la rénovation des bâtiments et du matériel, mais nous souhaitons infléchir fortement la politique régionale en matière de carte des formations. Car au motif de développer des pôles de formation, la concentration des formations sur quelques pôles a pour conséquence la création de « déserts » pour l'enseignement public professionnel dans des disciplines industrielles, sanitaires et sociales ou agricoles. Des secteurs entiers de notre région sont ainsi laissés à l'enseignement privé, par ailleurs subventionné sur fonds publics.

Nous devons cesser de mettre systématiquement sur le même plan offre de formation publique et privée (que celle-ci soit confessionnelle ou patronale). Nous agissons pour une carte des formations territorialement équilibrée et reposant sur le service public national et laïque, de l'enseignement et de la formation initiale.

Nous proposons l'élaboration d'une véritable carte des formations continues et professionnelles permettant d'avoir une vision claire de l'offre et de l'accessibilité sur le territoire afin de permettre à chaque jeune en formation d'accéder à la formation de son choix sans être victime d'un tri social et/ou territorial. Cette carte sera présentée chaque année aux élus régionaux réunis en assemblée plénière, en lien avec les représentants des salariés et les associations de parents.

Nous organiserons la refonte de la politique d'investissement et de fonctionnement des CFA (Centres de Formations d'Apprentis) en permettant notamment à la Région de devenir propriétaire ou co-propriétaire, à l'instar des lycées qu'elle construit, des CFA, mais également d'avoir des modalités de subvention de fonctionnement plus équitables, appuyées sur les ressources des organismes gestionnaires de CFA.

Les transferts de missions et de personnels visent à démanteler le service public national en utilisant les Régions. Le désengagement de l'Etat était tel que pour les agents des lycées (et des collèges dans les départements) que leur transfert a conduit les collectivités locales à des améliorations les concernant, alors que c'était le rôle de l'Etat. Nous ne demanderons pas plus de missions, plus de pouvoirs et plus de transferts, mais nous ferons au contraire de la Région l'instrument tant d'une bonne gestion de l'existant que de la résistance sociale aux politiques de démantèlement des services et des biens publics.

Au moment où les projecteurs sont mis sur la recrudescence des problèmes de sécurité dans les lycées, la Région, dont le gouvernement veut faire la pourvoyeuse en caméras de surveillance, doit mettre l'accent sur la prévention, la concertation et la démocratie au sein des établissements.

Il est essentiel que, sur tous les sujets, les lycéens puissent se réunir, discuter, exprimer leurs préoccupations et présenter leurs revendications et leurs propositions en toute indépendance et sans encadrement censé leur dire comment ils doivent faire. Les droits de réunions, d'expression et d'organisation y compris syndicales ne feront pas reculer la sérénité dans les établissements, mais, au contraire, garantiront le respect de chacun.

La gratuité de l'enseignement et la restauration scolaire ne sont ni des faveurs, ni des aides sociales, mais des droits, qui devraient être garantis et financés nationalement. Dans cet esprit, nous poursuivrons le travail entrepris sur la gratuité des manuels et des équipements en allant vers une gratuité intégrale effective, et en faisant assurer la distribution par les établissements sans société intermédiaire.

Concernant les tarifs de restauration, nous nous engageons à effacer les inégalités territoriales, d'un établissement à l'autre, en promouvant un système forfaitaire qui établira des tarifs moindres pour les bas revenus de façon à combattre les inégalités sociales.

La politique actuelle de soutien aux repas bios sera poursuivie mais étendue aux produits régionaux et aux circuits courts d'approvisionnement. Dans bien des restaurants scolaires, il est absurde que le pain parcourt plus de 100 km avant de se retrouver sur les tables des élèves !

Concernant les Espaces Numériques de Travail (ENT), avec les organisations de parents d'élèves, les syndicats des personnels, les lycéens, les associations du Logiciel Libre, et en collaboration avec d'autres régions, nous nous engageons à construire un service public des Environnements Numériques de Travail basés sur des logiciels libres, orientés vers les besoins des utilisateurs et aptes à contribuer à résoudre la fracture numérique. La finalité et le champ des ENT seront soumis à la discussion et au choix démocratique des collectivités concernées.

Concernant le sport scolaire et universitaire, une nouvelle politique sportive axée sur l'éducation populaire et le sport pour tous mettra l'accent sur l'UNSS, avec notamment l'établissement d'un état des lieux des équipements et d'un cahier des charges comportant les moyens pour l'enseignement de la natation à tous les enfants.

Concernant les langues vivantes, les aides régionales aux voyages et séjours linguistiques et à certains stages peuvent avoir un impact. Un bilan en sera fait de façon notamment à contrecarrer la tendance « naturelle » (en l'absence de politique publique) au recul des langues européennes autres que l'anglais dans la formation des jeunes générations.

C'est donc une politique nouvelle, combinant des mesures très concrètes et une action politique résolue invitant les autres collectivités à s'y associer, pour que les choses changent au niveau national et européen, que nous proposons. Elle n'a de sens et ne sera possible que par la participation et l'implication de l'ensemble des acteurs de l'éducation. Nous nous engageons à donner de vrais pouvoirs d'initiative aux personnels, élèves et citoyens concernés.

4 L'ÉCOLOGIE PAR LES ACTES

Le Sommet de Copenhague a marqué un terrible échec dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'érosion de la biodiversité mondiale continue de s'accélérer. Sur ces deux problématiques centrales pour l'avenir de l'humanité, les réponses apportées par les tenants du capitalisme financier et productiviste ne suffisent plus. Une question essentielle se pose : peut-on agir en faveur de l'environnement sans modifier en profondeur notre modèle économique, nos modes de production ?

Nous pensons que les belles paroles sur la protection de l'environnement, sur l'écologie, ne doivent pas rester sans actes concrets. Nous pensons qu'un nouveau mode de développement est nécessaire, pour substituer au critère de la rentabilité immédiate et de l'exploitation démesurée des ressources naturelles, de nouveaux critères de gestion des biens communs de l'humanité : eau, sols, ressources énergétiques, biodiversité... Pour cela, il est nécessaire de promouvoir une action publique résolue, des politiques publiques fortes, une véritable planification écologique à l'échelle nationale, européenne et mondiale.

Nous savons que l'Auvergne est une région-symbole d'un environnement d'exception avec ses grands sites naturels (chaîne des Puys, massif du Sancy, monts du Cantal, massif du Mézenc, monts du Forez, vallées de l'Allier et de la Loire...), ses paysages de moyenne montagne, de plateaux, de bocages, de vallées alluviales ou de gorges, sa faune et sa flore d'une grande richesse. Ce patrimoine commun constitue un atout indéniable pour le développement de nombreuses activités. Ce sont aussi des ressources utiles aux besoins humains fondamentaux : eau, forêt, sols... Toute notre action politique doit en tenir compte.

ENERGIE, CLIMAT, BIODIVERSITÉ, EAU, RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, ÉDUCATION ET FORMATION À L'ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS, ÉNERGIES RENOUVELABLES... ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS, C'EST METTRE EN ŒUVRE DANS LES RÉGIONS DES POLITIQUES QUI SE FIXENT DES PRIORITÉS ET DES ENGAGEMENTS PRÉCIS.

Concrètement, ne faut-il pas d'abord agir pour renforcer la responsabilité environnementale de tous les acteurs : entreprises, collectivités, et citoyens ?

Cela peut se traduire par la mise en place de politiques régionales de prévention, de politiques d'aides sous critères environnementaux, de normes juridiquement contraignantes sur des sujets précis à travers par exemple les appels d'offres régionaux et par une gestion collective et publique de l'utilisation des ressources.

Les régions se sont pour la plupart dotées de documents d'orientation en matière climatique ou de biodiversité (Plans Climat-Energie Territoriaux, Plans Biodiversité). Mais derrière des diagnostics pertinents, se retrouvent des mesures souvent floues, sans véritables engagements et avec très peu de suivi et de contrôle. Ne faut-il pas donner à notre région des objectifs précis en matière de rejets de gaz effet de serre sur la base des diagnostics régionaux ? En matière énergétique, ne faut-il pas poser la question de la maîtrise publique de l'énergie pour maîtriser la demande énergétique des Auvergnats, pour satisfaire leurs besoins en toute sécurité et à des prix raisonnables, pour agir efficacement en faveur du développement des énergies renouvelables ?

Le secteur des transports représente une part très importante des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques régionales, ne faut-il pas donner toute sa place à un pôle public régional des transports associant toutes les collectivités qui organisent les transports collectifs, et s'opposer à toute tentative d'ouverture à la concurrence des TER ?

En matière de connaissance et de recherche, ne faut-il pas s'appuyer sur un véritable observatoire régional de l'environnement, chargé de rassembler, de diffuser l'ensemble des connaissances régionales et de mobiliser tous les acteurs de l'environnement ? La réponse à tous ces défis environnementaux ne doit-il pas laisser une large place à la participation des Auvergnats.

Pour mettre la politique environnementale du Conseil Régional sous le regard des citoyens, pourquoi ne pas constituer un panel de citoyens chargé de collaborer avec l'observatoire régional de l'environnement et d'être force d'initiative ?

Nous pourrions aussi porter l'engagement de l'Auvergne sur les questions écologiques au niveau mondial, en participant activement à toutes les conférences internationales, en y portant nos initiatives, nos expériences et en construisant plus étroitement avec les autres peuples de la planète notre politique environnementale.

COOPÉRATION, CO-DÉVELOPPEMENT, C'EST AUSSI ÇÀ L'AUTRE IMAGE DE L'Auvergne !

Responsabilité environnemental

Les discours quotidiens sur l'écologie culpabilisent toujours plus les citoyens sans jamais mettre en cause le système économique capitaliste, pourtant à l'origine des menaces qui pèsent sur notre planète. Face au diagnostic qui s'alourdit chaque jour, nous pensons qu'il est temps de mettre en place des engagements concrets.

L'Auvergne est déjà un territoire d'exception sur le plan environnemental. Pour conserver cet acquis et prendre toute notre place dans les grands défis environnementaux à venir, nous devons promouvoir un nouveau mode de développement qui prend en compte les impératifs climatiques, le respect de la biodiversité et de la nature ordinaire. Nous souhaitons renforcer la responsabilité environnementale dans tous les secteurs. Pour la région, être responsable après le fiasco de Copenhague, c'est d'abord s'engager à mettre en place des outils et des politiques lisibles, aux objectifs concrets, qui s'intègrent pleinement dans la stratégie nationale de planification écologique.

Etre responsable, c'est d'abord **comprendre et connaître** les impacts des activités humaines, les évolutions de notre environnement, de la faune et de la flore auvergnate. Pour cela, nous nous engageons à créer **un observatoire régional de l'environnement**, fédérant le plus largement les acteurs de l'environnement, les collectivités territoriales, les citoyens. Une structure collective qui aurait aussi pour objectif d'accompagner, de partager, d'inciter et d'expérimenter...

Etre responsable, cela commence par ne pas laisser démanteler, défaire, les outils les plus efficaces pour agir en faveur de l'environnement que sont les services publics et les entreprises publiques. Nous défendrons **les entreprises publiques et la gestion publique** en matière de **transports** collectifs, de production et de transport d'**énergie**, d'approvisionnement et de distribution de l'**eau**, de collecte et de traitement des **déchets**... Car le temps court de la concurrence libre et non-fauscée est incompatible avec le temps long terme nécessaire pour limiter les atteintes à l'environnement.

Etre responsable, c'est également agir pour développer de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement, pour amener à limiter les impacts les plus perturbants pour les écosystèmes. Nous nous engageons à mettre en place **une éco-conditionnalité effective des aides régionales** sur la base des éléments de connaissance sur l'environnement régional (rejets de gaz à effet de serre, atteintes à la biodiversité, perturbations des écosystèmes...). D'autre part, parce que les salariés sont les mieux informés sur l'impact environnemental des activités des entreprises, nous agissons pour qu'ils puissent avoir un véritable droit d'alerte et de proposition, notamment dans le cadre des interventions régionales.

Etre responsable, c'est enfin porter l'engagement de l'Auvergne sur les questions écologiques au niveau mondial en construisant plus étroitement **avec les autres peuples de la planète** notre politique environnementale dans le cadre de la coopération décentralisée, en participant activement aux conférences internationales, en y portant nos initiatives, nos expériences.

Climat énergie

Comment limiter efficacement les émissions de gaz à effet de serre, maîtriser la demande d'énergie, les flux et les fluctuations dans les consommations énergétiques ? Sur la base de connaissances précises, mises à jour, nous pensons qu'il est indispensable de fixer **régionalement des objectifs précis** et ambitieux permettant de répondre aux orientations défendues par le Groupe Inter-gouvernemental d'Experts sur le Climat (GIEC) pour limiter à moins de 2°C la hausse de la température moyenne à la surface du globe.

En Auvergne par exemple, le secteur des transports représente une part très importante des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques régionales. Nous proposons de donner toute sa place à **un pôle public régional des transports** associant toutes les collectivités qui organisent les transports collectifs pour développer fortement l'usage des transports collectifs et promouvoir une tarification très attractive.

Quelles que soient les sources d'énergie à développer, la question de **la maîtrise publique** est un choix crucial qui offre les meilleures garanties tant au niveau social, de la sécurité qu'au niveau environnemental. Notre région doit contribuer à l'émergence d'un pôle public de l'énergie, véritable point d'appui pour la maîtrise globale des consommations, de la production et de la distribution.

Dans le secteur résidentiel, limiter les consommations d'énergie, c'est d'abord économiser l'énergie dans le logement. Nous voulons concentrer l'action régionale en direction du parc de logement social, à travers **un soutien régional à la construction, à la rénovation et à l'isolation du parc de logement social**, en s'appuyant sur une coopération étroite avec les acteurs du logement social. aux revenus les plus modestes pour leur permettre de financer des travaux d'isolation ou d'accès aux énergies renouvelables, notamment le bois-énergie.

Pour le secteur industriel, il est indispensable de conditionner les interventions régionales à des critères précis en matière **d'efficacité énergétique des investissements**, ou d'efforts en faveur du transport des marchandises par rail.

Biodiversité

L'accélération du rythme d'érosion de la diversité du vivant, au cours du siècle dernier, menace à très court terme l'équilibre des écosystèmes, des milieux naturels avec des conséquences majeures pour l'homme qui utilise au quotidien les ressources naturelles. La prise de conscience mondiale de cette menace et de la nécessité d'agir a du mal à se matérialiser, tant les besoins de connaissance sont importants, et les moyens d'action limités. En France, comme sur l'ensemble des engagements du Grenelle de l'Environnement, le leitmotiv du gouvernement en matière de biodiversité est simple : « il faut faire » mais « sans moyens supplémentaires. »

Dans ce contexte, les régions se sont pour la plupart dotées de documents d'orientation en matière de biodiversité (Plans Biodiversité) marquant une bonne volonté réelle. Mais derrière des diagnostics pertinents, se retrouvent souvent des mesures floues, sans engagements fermes, dans la durée, sans avec très peu de suivi et de contrôle, **faute de moyens et de soutien de la part de l'Etat.**

Nous pensons que **la biodiversité est un patrimoine commun**, et qu'à ce titre, il est de la responsabilité de l'Etat de soutenir, à la mesure des besoins, **de véritables politiques régionales** en faveur de son maintien, permettant de développer toutes les formes d'actions indispensables (plans de conservation d'espèces et d'habitats, participation au financement d'actions de réparation et de soutien à la constitution de la trame verte et bleue, constitution de réserves naturelles régionales sur les zones noyaux de biodiversité, accompagnement des acteurs pour agir sur la nature ordinaire, valorisation de la biodiversité cultivée...)

Eau

Le Massif-Central, château d'eau de la France...qui n'a pas entendu cette affirmation issue des manuels scolaires. Effectivement l'eau en Auvergne, c'est un patrimoine exceptionnel, une ressource majeure avec trois grands bassins versants, l'Allier, la Loire et la Dordogne.

Les usages de l'eau sont multiples : domestiques, énergétiques, agricoles, industriels. Ils doivent nécessairement être appréhendés à l'échelle des bassins versants en prenant en compte la disponibilité de la ressource au regard des usages. Offrir **une eau de bonne qualité, à un prix raisonnable** pour les consommateurs tout **en respectant les écosystèmes aquatiques**, c'est une exigence fondamentale. Mais nous considérons que l'eau n'est pas une marchandise, c'est un bien commun, c'est pourquoi nous voulons aller vers un service public régional de l'eau et de l'assainissement.

Nous souhaitons aussi pleinement jouer notre rôle dans les structures territoriales de gestion de l'eau, les agences de bassin, en se basant sur les connaissances précises des perturbations, et en promouvant une politique concertée mais ambitieuse, pour **atteindre la bonne qualité des eaux**.

Parcs naturels régionaux

Alors qu'ils représentent 13 % du territoire français, **les Parcs Naturels Régionaux (PNR) occupent 27 % du territoire auvergnat.**

Nous avons donc la chance de bénéficier, pour nos habitants et nos touristes, de territoires reconnus pour leur richesse patrimoniale, tant sur le plan écologique et architectural, que sur celui des savoir-faire.

En plus des deux PNR existants (Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez), **nous soutiendrons les démarches visant à la création de deux nouveaux PNR : Au-brac et Margeride.**

Nous travaillerons avec ces PNR en cohérence avec les priorités régionales, pour **encourager dans les parcs les politiques d'innovation et d'expérimentation** en faveur du développement durable et de la préservation de la biodiversité.

Nous permettrons à ces territoires d'être identifiés comme de **véritables destinations touristiques.**

Nous veillerons, en respectant leur histoire et leur spécificité, à ce que les territoires des parcs puissent obtenir **les moyens financiers permettant une bonne mise en œuvre de leur charte** en coopération avec les autres financeurs (départements, communes, EPCI, Etat, Union Européenne).